

Cap sur 2024...
**Bonne ,
année**



La Fête Foraine du Festi'Noël
Petits et grands au rendez-vous





L'année qui s'achève nous a laissé, une fois encore, peu de répit et les festivités de fin d'année étaient donc les bienvenues pour nous mettre un peu de baume au cœur.

À l'internationale tout d'abord, cette année 2023 aura de nouveau été marquée par des conflits internationaux d'envergure - en Ukraine toujours, puis plus récemment au Proche-Orient - ainsi que par la COP 28 qui, cette année, s'est tenue aux Émirats Arabes Unis et dont le principal sujet était l'avenir des énergies fossiles dans un contexte de réchauffement climatique global.

Plus localement, la fin d'année a été particulièrement mouvementée, notamment avec les passages successifs des tempêtes comme Ciaran ou Domingo, inondant notre Brière qui, plus tôt dans l'année, était fragilisée par la sécheresse. Cependant, notre commune fut préservée et n'essuya que peu de dégâts en comparaison à d'autres.

Nous exprimons d'ailleurs tout notre soutien et notre solidarité à nos concitoyens touchés et qui ont dû faire face aux conséquences de cette météo changeante.

Une météo qui nous aura pourtant épargné le temps de Festi'Noël, ce rendez-vous annuel convivial particulièrement apprécié, placé cet hiver sous le thème de la fête foraine d'autrefois et qui nous rappelle, aujourd'hui plus encore, l'importance de la communauté et du vivre ensemble.

D'autres événements ont également égayé la vie de la commune, comme l'achèvement tant attendue de la Salle Krafft, après 8 mois de travaux ! Refaite à neuf, notre salle de spectacle a déjà accueilli de belles représentations, notamment pour le Téléthon, les Musica'les et les séances de cinéma.

C'est aussi sur notre terrain municipal que des améliorations ont vu le jour, comme la rénovation des tribunes ou encore l'acquisition d'un robot tondeuse. Dans l'école des Fifendes, les élèves bénéficient désormais d'un nouveau préau et d'un circuit routier peint au sol pour s'entraîner, par exemple, à leur futur examen du permis vélo... Permis qui fut passé cette année par les CM2 de nos deux écoles, pour la première fois depuis 14 ans !

Parmi les CM2 justement, les nouveaux visages des élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants ont été révélés en octobre dernier ; parmi les projets portés avec détermination par nos jeunes, on retrouve un mur d'escalade, des collectes de déchets, ou encore de nouveaux espaces de jeux. En décembre déjà, ils nous proposaient un concours de dessins et un concours de maisons décorées pour Noël.

Côté évènementiel, le calendrier des manifestations 2023 était complet grâce à l'investissement sans faille de nos associations et de la commission dédiée.

Parmi les incontournables, nous avons pu retrouver cette année la Foire Expo, la Fête de la Musique, les Rendez-Vous du Souvenir, ou encore le Festival de la Vannerie et du Patrimoine, qui ont attiré les curieux et les habitués, petits et grands, un peu partout dans le bourg et les villages.

C'est dans le village de Mayun d'ailleurs qu'émergera le grand projet de 2024 : la salle festive du Moulin de Rotz. La pose de la première pierre est prévue au premier semestre, après attribution de l'appel d'offre. Ce lieu, qui tend à devenir une référence sur la commune, pourra à l'avenir accueillir fêtes privées et événement communaux.

Ce ne sera pas le seul projet d'envergure pour améliorer l'espace commun ; l'année qui s'ouvre devant nous s'annonce riche d'aménagements et de renouveau :

- Le bureau de poste devenant agence postale communale ;
- Le complexe sportif sera réaménagé, en commençant par les extérieurs, la sécurisation et l'embellissement ;
- Le Bar de la Jeunesse sera mis aux normes pour pouvoir accueillir un futur commerce ;
- Des améliorations de voirie et création de parking ;
- Une fête du Sport particulière placée sous le signe des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Des projets qui ne manqueront pas d'être partagés sur nos différents canaux de communication, qui tendent eux aussi vers une amélioration continue : le site internet, le panneau lumineux, Facebook et l'application CityAll.

Des supports principalement alimentés grâce à l'engagement de nos associations, au dynamisme de nos commerces, à l'imagination de nos enfants, mais également grâce à la beauté, à l'histoire et au caractère de notre territoire... aussi, je ne doute pas un seul instant de la richesse de cette année qui s'ouvre devant nous.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse alors, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la joie, de la solidarité et de la convivialité.

Très belle et heureuse année 2024 !

Franck HERVY, Le Maire

SOMMAIRE

• Actu mairie : Sécurité - Urbanisme	3
• Actu mairie : Action sociale	4
• CME / Enfance-Jeunesse	6
• Culture	8
• Ma ville s'anime : retour en images	10
• Environnement	12
• Intercommunalité	14
• Vie commerçante	15
• État civil	15
• Vie associative	16

Directeur de publication :
M. Franck HERVY, Maire

Conception et mise en page :
Service communication de la mairie

Impression :
Imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement

Tirage : 2130 exemplaires

Contact et réclamations :
communication@lachapelledesmarais.fr



LE SILLON
Groupe IMPRIGRAPH

Distribution :
boîtes aux lettres,
disponible en mairie selon stock
et en téléchargement sur le site
www.lachapelledesmarais.fr

Credits photos et illustrations :

Mairie de La Chapelle des Marais, la Carène, les associations,
Unsplash (p.3 et 20), Freepik (p.12 et 15),
Facebook Super U (P.15) Kev Drone (p.17).

Sécurité

Le retour du permis vélo après 14 ans d'absence : Billy PERRAUD raconte.

Très grand succès pour cette première édition, où **59 élèves** de CM2 se sont vus remettre, à l'issue de trois épreuves, une attestation de participation signée par Billy PERRAUD, policier municipal de la commune, ainsi qu'un permis vélo signé par Messieurs Franck HERVY, le Maire, et Jean-François JOSSE, 1er adjoint ; notre ambition maintenant étant de le reconduire chaque année pour les élèves de CM2.

« Un projet qui me tenait à cœur à mon arrivée en poste sur la commune il y a deux ans, et que j'ai pu mettre en place avec l'aide de Madame Marylène BEAUMANOIR, Directrice du Service Enfance, Jeunesse et Vie scolaire, ainsi qu'avec l'accord unanime de tous les élus. Quant aux deux directrices des écoles des Fifendes et de Sainte-Marie, elles ont également grandement apprécié l'idée et m'ont donné leur approbation sans retenue.

Cela a aussi été rendu possible grâce au prêt de matériel de la part de CAP Atlantique avec : un camion contenant le parcours en condition réelle, les panneaux de signalisation, le matériel de motricité, ainsi qu'une remorque comportant une dizaine de vélos.

Un merci également à mon collègue Didier LAIGUILLON de la Police Municipale de Saint-Joachim, qui était présent pour m'aider et qui m'a gentiment « subtilisé » l'idée pour sa collectivité !

Pour ma part, c'est une grande fierté de voir la joie et l'engouement des enfants lors de ces deux journées, et cela m'a conforté dans l'idée de mettre en place, à l'avenir, de nouveaux projets (permis piéton...). »



La veille, accompagnés de leurs parents tout aussi stressés, les élèves ont pu déposer leur vélo personnel dans la salle n°4 du complexe sportif où se sont déroulées les 3 épreuves du permis, à savoir :

- Révision des panneaux et de la place du cycliste sur la voie publique ;
- Parcours de motricité ;
- Parcours en condition réelle de terrain.

Dès la fin de ces épreuves, permis en poche, ils ont pu retourner en vélo vers leur école, sur la voie publique et sous la responsabilité de Billy PERRAUD.

Suite aux animaux en divagation trouvés sur la commune, nous vous rappelons que :



Conformément aux articles L.211-25 et L.211-26 du code rural et de la pêche maritime, dans les départements indemnes de rage, si à l'issue d'un délai franc de garde en fourrière de huit jours ouvrés, l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme **abandonné** et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Celui-ci peut :

- soit garder l'animal dans la limite de la capacité d'accueil de la fourrière ;
- soit, après avis d'un vétérinaire, le céder à titre gratuit à une fondation ou association de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire ;
- soit le faire euthanasier.

Le contrevenant pourra également encourir **une contravention de deuxième classe, d'un montant maximum de 150€**, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.

Urbanisme

ÎLOT GRAINETERIE : DÉMOLITION DES BÂTIMENTS VÉTUSTES

Après quelques mois au ralenti, les premiers travaux de l'Îlot Graineterie devraient commencer au printemps.

Suite au marché lancé par la CARENE, c'est l'entreprise Charrier qui a été retenue pour la première phase du chantier : curage tout d'abord, puis désamiantage. La phase de démolition des bâtiments aurait lieu à partir du mois d'avril.

Pendant les travaux, le parking public situé en face de la pharmacie sera déplacé sur un parking provisoirement créé en face de la mairie, boulevard de la Gare.





Devoir de mémoire

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice 1918 fut l'occasion pour la commune, de rendre un hommage tout particulier aux victimes du bombardement du 9 Novembre 1942 qui avait touché l'école d'apprentissage des chantiers de Penhoët, faisant à l'époque 186 victimes, dont trois Marais-Chapelains : Joseph BERCEGEAY, moniteur électricien de 47 ans ; Louis (dit Gaston) TEXIER, ouvrier chaudronnier de 20 ans ; Jean THOBY, apprenti en 2e année de 17 ans. C'est donc en présence de M. PAQUET, Président du Groupement d'Apprentis Rescapés du Bombardement du 9 novembre 1942 et des familles des défunts qu'une gerbe a été déposée au Monument aux Morts ainsi qu'une plaque dévoilée en leur mémoire.

Action sociale

Le Pôle Action Sociale de la Mairie de la Chapelle des Marais est un service d'écoute, de conseil, d'information, qui intervient en collaboration avec de nombreux partenaires. Il s'adresse à tous les habitants de la commune, confrontés à des difficultés fragilisant leur quotidien : santé, mobilité, logement, emploi...

Ce service est géré par le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) afin de développer des actions de solidarité et de proximité.

Comme tous les ans, la fin d'année 2023 a été marquée par de nombreux moments conviviaux :



Atelier numérique (Semaine Bleue)



Atelier pochettes de Noël (UCV)



Repas des Aînés



Les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année !

Le Président : Franck HERVY

La Vice-Présidente : Martine PERRAUD, Adjointe aux affaires sociales

Membres élus : Jacques DELALANDE, Catherine CHAUSSE, Céline HALGAND, Joël LEGOFF, Marie-Anne THÉBAUD

Membres nommés : Nicole LE GALL, Isabelle LETILLIE, Pascale MAHÉ, Jean-Claude THOBIE, Renée DELORME et Annie GUIHARD (*absentes sur la photo*)

Et vous annoncent quelques nouvelles actions pour cette année 2024...

GOÛTER DE NOËL

Cette année encore, à l'initiative du CCAS, Kévin, Mélissa et Isabelle de l'ALSH se sont déplacés dans les écoles des Fifendes et de Sainte-Marie pour la traditionnelle distribution de Pères Noël en chocolat, le tout en musique. Une manière gourmande de bien commencer les vacances !



EN 2024, TOUJOURS PLUS DE SPORT !

Après le succès du Programme BOUGEONS EN BRIÈRE, plus d'une vingtaine de personnes ont pu bénéficier d'un programme d'Activité Physique Adaptée sur prescription médicale, les membres du CCAS, convaincus que l'activité sportive développe le bien-être physique et mental, souhaitent aujourd'hui proposer le **programme D-MARCHE**.

Séance "Bougeons en Brière" avec Jean TALBOURDEL
(Enseignant en Activité Physique Adaptée - LABSPORT)



LE PROGRAMME D-MARCHE ARRIVE DANS LA COMMUNE

INFORMATION LE JEUDI 25 JANVIER À 15H

Un programme pour augmenter son nombre de pas quotidien de manière ludique, collective et en toute sécurité. **Tout le monde peut y participer.** Vous deviendrez plus experts sur les bienfaits de la marche et pourrez devenir les motivateurs de vos proches afin de marcher plus souvent et plus régulièrement pour votre santé.

La marche permet de nombreux **bienfaits** pour votre santé physique, sociale, mentale... Elle peut également faire émerger des idées d'aménagement de territoire, permettre aux gens de se retrouver autour d'une activité, aider à se connecter (à la nature, aux autres, aux outils numériques)...

Le LABSPORT viendra animer le programme D-Marche à La Chapelle-des-Marais.

Une première réunion d'information et d'inscription aura lieu le **Jeudi 25 Janvier à 15h** en salle du Conseil. Suite à l'inscription, **votre présence sera requise sur 4 jeudis après-midi, de 14h à 17h :**

- Jeudi 8 Février
- Jeudi 14 Mars
- Jeudi 22 Février
- Jeudi 11 Avril

Inscription auprès du CCAS : 02 40 53 97 98

**Rendez-vous le Jeudi 25 Janvier 2024 à 15h
à La-Chapelle-des-Marais (Salle du conseil)**

**UN PROGRAMME DE MOTIVATION À
LA MARCHÉ DANS VOTRE COMMUNE**

Augmentez votre nombre de pas
quotidien pour améliorer votre santé
Sensibilisation aux bienfaits de la marche
Découvrez votre ville et vos voisins
Utilisation de l'outil numérique

Suite à l'inscription,
4 après-midi à réserver

Jeudi 8 Février
Jeudi 22 Février
Jeudi 14 Mars
Jeudi 11 Avril

GRATUIT

Proposé en partenariat avec :

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA SUCCESSION

LE MARDI 06 FÉVRIER À 18H, SALLE DU CONSEIL

Vous êtes parent d'un enfant en situation de handicap ? Vous vous inquiétez sur l'avenir de votre enfant et souhaitez le protéger ? Le Pôle des Aidants de l'Apei Ouest 44 organise **une réunion** pour vous donner des informations sur la succession. Un professionnel de la CARAC, mutuelle spécialisée dans la gestion du patrimoine des personnes en situation de handicap, viendra vous expliquer comment anticiper et préparer l'avenir.

Le Pôle des Aidants accompagne les parents, les proches de personnes en situation de handicap domiciliés sur l'ouest du département. Il informe sur les droits, les démarches à effectuer et propose un accompagnement social personnalisé dans toutes les incidences que peut avoir le handicap, du soutien psychologique et de nombreuses actions collectives. N'hésitez pas à vous inscrire et à nous contacter si vous souhaitez plus d'information.

Inscriptions au 02 40 53 99 86
poledesaidants@apeiouest44.fr



Pôle des
Aidants

Comment anticiper
l'avenir de son enfant en
situation de handicap ?

Présentation et échanges
avec une professionnelle
de la CARAC

**Mardi 6 février
18h-19h30**

La Chapelle-Des-Marais
Salle du conseil
16 rue de la Brière



Conseil Municipal des Enfants

INSTALLATION DU NOUVEAU CME

Le vendredi 13 octobre 2023, les élèves des classes de CM1 des deux écoles de la commune ont été appelés aux urnes afin d'élire leurs élus au Conseil Municipal des Enfants. Cette année il y avait 13 candidats (7 pour les Fifendes et 6 pour Sainte-Marie) pour seulement 8 places à prendre dans le conseil.

Comme tous les ans, ce sont les élus de CM2 qui ont tenu les bureaux de votes et qui ont procédé au dépouillement.

Les nouveaux élus sont :

- **Pour les Fifendes :** Robin LANG CAYZAC, Swann MARECHAL, Maiwenn SCOUBART, Nausicaa TALBOURDEL
- **Pour Sainte-Marie :** Pablo ASENCIO, Manon BERNARD, Tom GLEYZES, Liyana PINEL.

Le mercredi 8 novembre, tous les élus se sont retrouvés à la mairie en présence de M. Le Maire Franck HERVY, et de nombreux adjoints et élus afin d'installer ce nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Les élus ont ainsi pu commencer leur commission et ont proposé deux concours autour de Noël : un concours de dessins et un concours de maisons décorées.



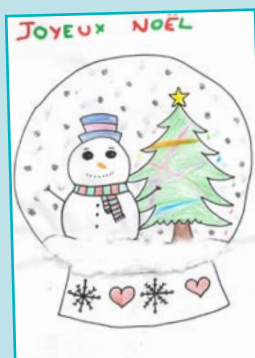
LES GAGNANTS DES CONCOURS :



Maison décorée pour Noël (10, rue de la Rivière, Camerun)



Grande Section / CP : Lawéna PLUNIAN



CE2 : Kenzy LE LOUTRE



CE1 : Nina CHELLET

CM1 / CM2 : Maëlyne AUBERT



Accueil de Loisirs

BÊTISES DE LUTINS...

Durant tout le mois de décembre, Cookie et Patachou, les lutins du Père Noël, se sont invités dans les couloirs de l'accueil de loisirs, où ils ont enchaîné les bêtises... pour le plus grand plaisir des enfants !

Petite Enfance

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La semaine Petite Enfance 2024 est organisée par le Relais Petite Enfance, le Multi Accueil de La Chapelle des Marais et les Multi Accueil de St Lyphard et Herbignac. Elle se déroulera du **16 Mars 2024 au 23 Mars 2024** en proposant différentes animations sur les 4 communes partenaires du RPE : Herbignac, La Chapelle des Marais, St Lyphard et Assérac.

Un planning d'animations sera communiqué fin février 2024, précisant les lieux et coûts. Ces informations pourront être données par les Multi Accueil de chaque commune.





École des Fifendes

VISITE À CARNAC

Vendredi 10 novembre, les 2 classes de CM1/CM2 de l'école « Les Fifendes » sont allées en sortie à Carnac.

Au programme : découverte des alignements de menhirs et dolmens le matin, puis visite du musée de la préhistoire et enquête au tumulus de St Michel avec un guide l'après-midi. Très belle sortie malgré la pluie et le vent.



École Sainte-Marie

UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE EN PROJETS...



...Parmi lesquels des temps forts, dès la rentrée scolaire :

- Le 22 septembre était organisée la journée « Nettoyons la nature » dans la commune. Les enfants ont amplement relevé le défi.

- Le 2 octobre, les CM1 et les CM2 ont enfilé leurs baskets pour participer, avec les 6èmes, au cross du collège Saint-Joseph d'Herbignac. Plusieurs médailles ont été remportées.

Une vraie équipe de champions !

Mme Marion TAUPIN-DUPOND, intervenante ADDM, enseigne le chant aux élèves de CE1 jusqu'au CM2. Le thème : les valeurs des JO. Notre concert a été présenté aux familles le 12 décembre 2023 à la salle Krafft.

Les classes de maternelle renouvellent le défi lancé par la ligue contre le cancer : « Bien dans mes baskets ».

Tout au long de l'année, les enfants vont apprendre les bons gestes pour être en bonne santé : bien s'alimenter, bien dormir et faire du sport.



Les GS participent au projet de culture du territoire « Carnet de Voyage ». Ils ont pu vivre une balade pédagogique pour collecter des végétaux et profiter d'une visite de la galerie HASY au Pouliguen.

Les classes élémentaires ont eu le privilège d'être accueillies à Piriac, à l'arrivée de la course de la Solitaire du Figaro.



Au programme :

- kayak, paddle, escalade ;
- sensibilisation à la protection du milieu marin ;
- découverte des bateaux.

Les CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance d'assister à des ateliers organisés par la commune en lien avec les 250 ans. Ils ont pu découvrir son histoire et l'évolution de son territoire. Merci aux intervenants !

Tous en route vers les JO. Les élèves se sont réunis le 20 octobre pour vivre le premier défi olympique : 2024 pas. Prêts à relever les prochains défis !

RETOUR EN IMAGES



Exposition Les Fables de La Fontaine, éditions Les Doigts qui rêvent – 7 octobre au 16 décembre 2023



Spectacle Fables, Compagnie Pois Plume – Samedi 21 octobre 2023



Titapi Quel radis dis-donc ! – Mercredi 15 novembre 2023



Rencontre musicale Calathynn avec : Mateo GUYON (percussions), Manuel ADNOT (guitare 8 cordes), Alban DARCHE (saxophone) – Samedi 25 novembre 2023



École Sainte-Marie : restitution chants chorales avec Musique et Danse en Loire Atlantique – 12 décembre 2023



Conférence Oiseaux des Jardins – Samedi 6 janvier 2024

LE NOUVEAU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Depuis décembre 2023, les dix médiathèques de l'agglomération nazairienne forment un réseau :

Quels changements pour vous ?

1 nouveau site web unique pour accéder :

- à votre compte lecteur ;
- à l'offre de livres, presse, films, musique, etc. des dix médiathèques ;
- aux ressources en ligne (livres numériques, vidéos à la demande, presse, formations, etc.) ;
- à l'agenda culturel de vos médiathèques.

1 carte unique pour emprunter dans toutes les médiathèques (sous conditions à Pornichet et Saint-Nazaire).

En pratique :

- Emprunt possible jusqu'à 20 documents pour une durée d'un mois ;
- Des documents d'une bibliothèque vous intéressent ? Vous devrez vous y déplacer pour les emprunter (et les rapporter au même endroit).



PROGRAMMATION

Jeune public



Les Cubes en mousse

← Janvier-février

Exposition-jeu, les cubes en mousse de Véronique VERNETTE. Prêtée par la BDLA.

Vacances de février →

Balades animées au pas des ânes, proposées par l'association Il était un âne.



Flyer association Il était un âne



La Grenouille à grande bouche

← Mars-avril

Histoire cousue « La Grenouille à grande bouche », à découvrir en Matinée contée. Support d'animation prêté par la BDLA.



Uramado Ar

Tout public

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) de Saint-Nazaire agglomération

• Février-avril :

Exposition événement :

URAMADO AR – Le réveil des Tanukis.

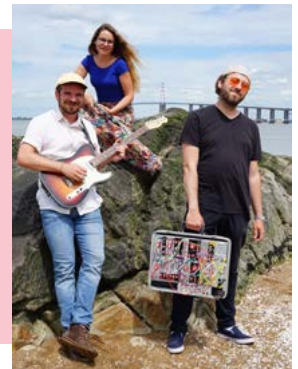
Un parcours en réalité augmentée, créé par l'artiste Julie STEPHEN CHHENG et proposé dans les médiathèques de l'agglomération nazairienne.

• 10 février à 11h

Rencontre musicale : MAMS

MAMS propose des adaptations d'œuvres symphoniques miniaturisées ! En petite formation certes, mais en exploitant les sonorités multiples des différents synthétiseurs analogiques et modulaires pour accompagner les mélodies teintées d'ébène de la clarinette. Ils réinterprètent les œuvres de compositeurs français tels que RAVEL (Boléro), BERLIOZ (Symphonie Fantastique), ou encore DEBUSSY (Première Rhapsodie).

Avec Joëlle NASSIET (clarinettes), Geoffrey LOLLI (synthétiseurs modulaires et boîtes à rythmes), Sébastien BLAUD (guitare électrique, synthétiseur analogique et mélotron).



MAMS

• 15 mars à 20h

Challenge numérique. Cette soirée d'énigmes sur tablettes se déroulera le même jour, à la même heure, dans plusieurs médiathèques de l'agglomération nazairienne. À partir de 9 ans.



FESTIVAL LES MUSICA'LES

Avec Loire Enchantée, Les Jazzeries de Pornichet et L&P Jazz - Vendredi 24 novembre 2023



RENDEZ-VOUS DU SOUVENIR

Ateliers avec les classes
Lundi 6 et mardi 7 novembre 2023





FESTI'NOËL

Sur le thème de la Fête Foraine d'autrefois
Samedi 16 décembre 2023





OPÉRATION « UN ARBRE, UNE VIE »

Dans le cadre de l'opération "Un arbre, une vie", coordonnée par le Parc naturel régional de Brière, 16 communes* du Parc ont eu le plaisir d'offrir à chaque enfant né entre le 1er octobre 2022 et le 1er octobre 2023 un arbre ou un lot de 3 arbustes que les parents peuvent planter, pour lui, sur leur propriété. Pour les personnes ne possédant pas de terrain, les communes disposent d'un espace réservé pouvant accueillir la plantation. Depuis bientôt 30 ans, et à raison de 600 à 800 arbres et arbustes distribués en moyenne chaque année, cette animation a permis de planter près de 20 000 arbres ou arbustes d'essences locales...

Samedi 25 novembre, pour la commune de la Chapelle des Marais, ce sont 22 familles qui ont reçu ce précieux cadeau. Elles avaient le choix entre deux arbres (érable ou merisier) ou un lot de trois arbustes (prunelier, noisetier et groseiller). Ce nouveau dispositif vise à apporter plus de diversité dans les essences proposées.

RETOUR SUR LE « DÉFI EAU »

Le premier Défi Eau organisé par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) et le CPIE Loire Océane, dans le cadre du Contrat Territorial Eau Brière Brivet, s'est clôturé le mercredi 4 octobre 2023.

Une vingtaine d'habitants petits et grands, dont 6 foyers se sont mobilisés tout le mois de septembre sur les communes de Besné, La Chapelle-des-Marais et Saint-Malo-de-Guersac avec un objectif commun : préserver notre ressource en eau. Des structures locales ont également été impliquées dans ce défi (Les Potes aux Roz', Le Club de Canoë Kayak de Besné, La Maison de l'Enfance de La Chapelle-des-Marais).

Au programme, des challenges ont été proposés et réalisés pour et par les familles autour de la quantité et de la qualité de l'eau : suivi de sa consommation d'eau et pistes d'amélioration, échanges d'expériences et astuces sur différentes thématiques en rapport avec l'eau... mais aussi visites, balades, ateliers et animations.

Plusieurs temps forts ont permis d'enrichir les connaissances de chacun sur l'eau et d'accompagner le groupe dans ses réflexions pour améliorer ses pratiques du quotidien :

- La découverte de la station d'épuration de Besné en partenariat avec Saint-Nazaire Agglomération a permis de comprendre la provenance et le traitement des eaux sur le territoire.

- La balade sur le chemin de l'eau dans la commune de Besné, proposée par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet, a permis de mieux comprendre le chemin des eaux pluviales et leurs infiltrations dans le sol.

- Un atelier sur les produits faits maison a permis de mieux connaître les pictogrammes de dangers des produits chimiques ainsi que leurs impacts sur la qualité de l'eau.

Cette action a été subventionnée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire et le Syndicat du Bassin Versant via le Contrat territorial Eau 2020-2022 du bassin versant Brière Brivet.



RÉGION
PAYS
de LOIRE

Agence de l'eau
Loire-Bretagne
Service public de l'eau
agence.eau-loire-bretagne.fr

SBVB
Syndicat du Bassin Versant du Brivet

LOIRE Océane
"Après ensemble, naturellement"

saint-
nazaire
agglo

LE FRELON ASIATIQUE

VESPA VELUTINA, SOUS-ESPÈCE NIGRITHORAX

Le frelon asiatique est une grande guêpe (même famille) carnivore, prédatrice de nombreux insectes ou autres sources de protéines. Introduit en France en 2004, il a depuis colonisé une bonne partie de l'Europe de l'Ouest. Il est l'un des principaux prédateurs des abeilles car il est spécialisé pour sa chasse et affaiblit considérablement les colonies de celles-ci, déjà mises à mal par d'autres facteurs environnementaux.

Les nids de *Vespa velutina* peuvent abriter 6000 individus en moyenne, environ le triple de *Vespa crabro* (frelon européen) qu'il côtoie dans notre région.

Sans être particulièrement agressif, s'ils se sentent dérangés, l'attaque de ces grandes guêpes à long aiguillon, capables de projeter du venin, peut être particulièrement dangereuse.

Frelon européen (*Vespa crabro*)Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

LES MOYENS DE LUTTE

Au-delà du fait que ce soit un prédateur de nos chères abeilles, le frelon asiatique envahit aussi nos jardins et peut être source de nuisance et de danger pour nous et nos enfants.

Afin de réguler la population de ce super prédateur, des moyens de lutte existent.

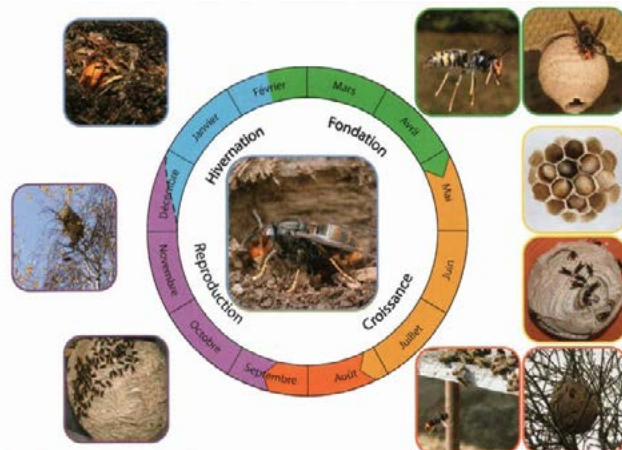
- Destruction directe des nids

Des entreprises spécialisées dans la destruction des nids peuvent être contactées lorsque ceux-ci sont repérés. Une prise en charge partielle est proposée par la municipalité dans ce cas de figure (*renseignements en mairie*). Il est impératif de détruire soigneusement tout le nid car on suppose qu'autrement des individus sont susceptibles de fuir et refaire un nid. Ce qui fait que la destruction au fusil est **déconseillée**.

- Le piégeage des fondatrices, à la portée de tous...

L'idée : attraper les femelles fécondées le plus tôt possible au printemps, avant qu'elles n'aient eu le temps de construire un nid ; et en fin de saison à l'automne avant que les futures fondatrices ne se cachent pour l'hiver. Selon les apiculteurs, les piégeages de printemps et d'automne limiteraient assez fortement le nombre de nids produits ensuite. Bémols apportés par les entomologistes : le piégeage ne serait pas assez sélectif et d'autres insectes, papillons notamment, seraient victimes de cette technique.

Il est donc important de poser les pièges et de les retirer en suivant un calendrier précis, cohérent avec le cycle biologique du frelon asiatique afin de limiter l'impact de ces pièges sur l'entomofaune. Actuellement, on piège avec un attractif composé de 1/3 sirop de fruit + 1/3 bière + 1/3 vin (l'alcool est censé repousser les abeilles, entre autres). Il est possible de fabriquer des pièges 'maison' ou de s'en procurer dans le commerce.

Cycle biologique du frelon asiatique *Vespa velutina*

POUR NOS APICULTEURS

Ce sont généralement les petits ruchers qui subissent une contrainte assez forte. Six à huit frelons asiatiques actifs devant une ruche suffisent à réduire de 50 % l'activité de butinage. Si cela se prolonge, la colonie n'arrivera pas à constituer assez de réserves pour l'hiver et risque la mort.

À ne pas confondre : *Vespa crabro*. Bien connu, le frelon européen, notre frelon « classique » chasse aussi les abeilles, mais pas spécialement, donc la nuisance reste limitée pour l'apiculteur. De plus, celui-ci est utile dans l'environnement puisqu'il régule les populations de mouches, chenilles, guêpes, fausse teigne... il fait partie du paysage et est une espèce protégée dans certains pays d'Europe !

PLANNING POSSIBLE DE LUTTE

Piégeage de printemps :

Pose de 1 ou 2 piège(s) au jardin, en exposition ensoleillée dans un arbuste en fleur si possible, avec attractif composé de : 1/3 sirop de fruit + 1/3 bière + 1/3 vin.

> Pose : fin février jusqu'à mi-mai

> Renouvellement de l'attractif tous les 10 à 15 jours.

Objectif : piéger les nouvelles fondatrices de colonies (reines), en sortie d'hiver et retirer les pièges mi-mai afin de réduire l'impact des pièges sur les espèces non ciblées de l'entomofaune.

Piégeage de fin d'été :

Repose des pièges avec attractif.

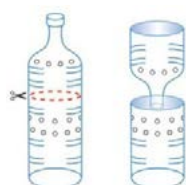
> Pose : début septembre à début décembre

> Renouvellement des attractifs et vidange tous les 15 jours.

Objectif : piéger les jeunes reines quittant les nids pour hiverner.

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.

Planning de piégeage des frelons asiatiques



Piège artisanal avec bouteille en plastique



Pièges du commerce

À LA RECHERCHE D'UN JOB D'ÉTÉ ?

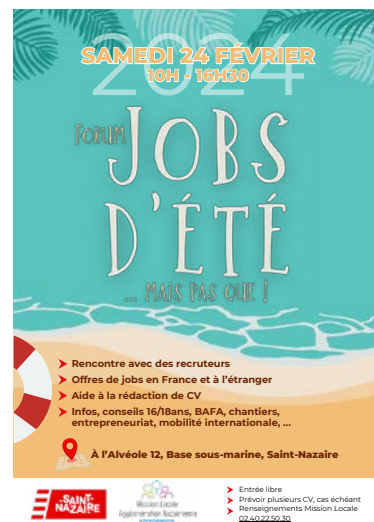
La Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne organise en partenariat avec la Ville de St Nazaire, le Samedi 24 février 2024, la 6ème édition du Forum Jobs d'Eté.

L'occasion idéale pour les jeunes de se présenter auprès des entreprises et de décrocher un emploi pour la période estivale : animation, tourisme, hôtellerie traditionnelle et de plein air, restauration rapide, restauration cuisine et service, commerce, propreté, services aux personnes... Pour cette 6ème édition, près de 50 entreprises, de secteurs variés, sont attendues.

Alors que l'évènement offre aux jeunes, étudiants ou non, la possibilité de rencon-

trer directement les employeurs, de remettre leur CV en main propre et d'avoir un premier entretien, le forum proposera un « kiosque de l'information » pour donner de l'information sur le logement, la mobilité, les alternatives possibles pour les mineurs comme les chantiers bénévoles, la mobilité internationale...

Samedi 24 février 2024
Base sous-marine, Alvéole 12



CANDIDATURES OUVERTES POUR LES POSTES DE NAGEURS - SAUVETEURS

La Direction des Sports et du Nautisme de la Ville de Saint-Nazaire et la Direction des Loisirs Aquatiques de Saint-Nazaire agglomération - la CARENE recrutent une quarantaine d'agents saisonniers pour la période estivale.

Du 28 juin au 1^{er} septembre 2024, les agents devront surveiller :

- les 6 plages de Saint-Nazaire disposant d'un poste de secours ;
- les piscines de la CARENE.

Les personnes intéressées doivent être titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), ainsi que du diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE 1 – le PSE 2 est recommandé). Les candidats doivent adresser un CV et une

lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste, par mail, à :

sportsanimations@saintnazaire.fr

À réception de votre candidature, un questionnaire à compléter et à signer vous sera adressé. Sans retour de ce document dans les délais, votre dossier ne pourra pas être étudié.

Date limite des inscriptions :
dimanche 25 février 2024

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E PAR L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE ? REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement, c'est quoi ?

Il s'agit d'un groupe de citoyens volontaires et de représentants d'associations, d'organismes ou de syndicats qui se réunit pour recueillir la parole des habitants de l'agglomération de Saint-Nazaire pour contribuer à l'émergence d'un intérêt collectif. Pour cela, il organise des rencontres, des temps d'information, des visites du territoire, des débats ou des ateliers. Il produit des avis et des publications en espérant apporter un regard différent aux élus.

Quels sont les thèmes de réflexions 2024 ?

- la santé (conférence débat organisée le **30 janvier** à Saint-Nazaire) ;
- les transitions ;
- l'avenir désirable (besoins et aménagements du territoire).

Qui peut nous rejoindre ?

Tout citoyen habitant l'une des 10 communes de la CARENE. Être citoyen volontaire, c'est s'enrichir et partager, co-construire, chercher le compromis qui fait avancer mais pas le consensus mou, être ouvert, à l'écoute, avoir le sens de l'intérêt collectif, aimer le « pas-de-côté » et expérimenter !



Où trouvez de plus amples informations ?

Site : citoyennete-nazairienne.com

LinkedIn : Conseil de développement Saint-Nazaire Agglo

Facebook : CodevCARENE

Tél. : 02 72 27 51 42

Mail : conseil.developpement@saintnazaireagglo.fr

BIENVENUE AU SUPER U

Du changement dans la zone artisanale de la Perrière depuis le 18 octobre dernier ! En effet, votre supermarché de proximité a fait peau neuve avec une nouvelle enseigne : Super U et toute son équipe vous accueillent désormais du lundi au samedi de 8h45 à 19h30.

Super U
Rue des Levées Miraud
Tél. : 02 40 53 27 71



OPÉRATION " BELLES VITRINES "

Commerçants, artisans, vous avez le projet d'embellir ou de rénover votre vitrine ? De rendre votre centre-ville vivant et attractif ?

Découvrez le dispositif d'aide mis en place par la CARENE pour dynamiser les centre-villes et centre-bourgs.

Tél. : 02 40 17 13 49
Mail : commerce_carene@agglo-carene.fr

BOËFFARD TIRE SA RÉVÉRENCE

Figure incontournable de notre marché hebdomadaire et des environs depuis de très nombreuses années, l'aventure de la SARL Boëffard va s'achever d'ici quelques jours.

Forte d'une belle histoire qui dure depuis près d'un siècle avec cinq générations unies par une même passion commune, l'horticulture, c'est un trio 100% féminin, complice et fier de sa réussite, qui va clore ce dernier chapitre : Alberte la maman, Françoise la fille, et Sandie la petite fille.



Aujourd'hui, Françoise part à la retraite et sa fille, après une longue réflexion, ne se voit pas assumer seule l'entreprise et ses 3000 m² de production sous serres.

Cet au-revoir, c'est certain, va laisser un vide immense dans la vie quotidienne des marais-chapelains. Un grand merci à toute la famille Boëffard d'avoir accompagné nos événements de vie personnelle mais aussi nos grands moments de cérémonie. Bonne continuation Mesdames et bonne retraite !

VOTRE BUREAU DE POSTE DEVIENT AGENCE POSTALE COMMUNALE

On vous l'annonçait depuis déjà plusieurs mois, le passage de relais entre La Poste et l'agence postale communale est imminent.

Le bureau de Poste fermera le 20 janvier pour permettre une phase de travaux nécessaires avant l'ouverture de l'Agence Postale Communale courant février.

Durant cette période, le bureau de poste d'Herbignac vous accueille sur ses horaires habituels.



SYLVIE COLLARD CHANGE DE RÉSEAU IMMOBILIER

Après 7 ans passés chez IAD en tant que mandataire en immobilier, Sylvie COLLARD part pour de nouvelles aventures auprès du réseau immobilier SAFTI.

Sylvie COLLARD
- SAFTI Immobilier
Tél. : 06 18 19 66 88
Mail : sylvie.collard@safti.fr



NAISSANCES

GONZALES Mattéo
DAULT Victoire
OHAYON LORIEAU Tiya
BROUSSARD LOGODIN Maho
LLEHI Andrea
ANWAR Yousra
LORMEAU Nayann
LE FLOHIC Nell
LEBEAU Charly

MARIAGES

ANEZO Romain et DE GRACIA Soizic
CORNET Samuel et LECLEVE Roxanne



DÉCÈS

HALGAND Marie épouse ALLAIS
CRUSSON Marie-Odile veuve HALGAND
THOBY Emilienne veuve LONINI
GUIHENEUF Marie-Claire veuve PERRIOT
PORTEVIN Pol
GICQUIAUD Jean Paul
PERRAUD Josette veuve THOBY

L'ADDEVA 44 AU SECOURS DES VICTIMES

L'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante et autres maladies professionnelles informe, conseille et défend les victimes ou leurs ayants droit, pour la reconnaissance de la maladie professionnelle due à l'amiante et autres cancérrogènes :

- Aide à la constitution de dossiers complexes de réparation et d'indemnisation des maladies professionnelles et environnementales de l'amiante, au FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante) et en FIE (Faute Inexcusable de l'Employeur) ;
- Assistance des salariés sur leurs droits à Allocation de Cessation d'Activité des Travailleurs de l'Amiante (ACAATA) ;
- Aide les travailleurs exposés à l'amiante à constituer leur dossier pour le préjudice d'anxiété ;
- Conseils concernant la prévention sur le désamiantage auprès des particuliers et des services publics dans les bâtiments ;
- Information sur le Suivi Post Professionnel (SPP).

Les permanences ont lieu dans la salle de l'assistante sociale derrière la mairie, les 1^{ers} et 3^e mardis du mois de 14h à 16h.

Contact : addeva44.lcm@gmail.com



LES SERVICES DE L'ADAR 44



ADAR44

L'ADAR44 aide et accompagne à domicile les personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et fragilisées par la maladie, depuis 1973. Nos services sont organisés de manière à permettre à nos bénéficiaires d'être acteurs de leur projet de vie et en société tout en contribuant pleinement à leur bien-être : accompagnement social, aide humaine, assistance aux personnes, référent Téléassistance, repas, entretien du cadre de vie, aide aux aidants.

Pour garantir un service de proximité avec nos adhérents, la commune de La Chapelle des Marais est desservie par l'Antenne de St Nazaire.

Pour toute demande d'information, le Coordinateur d'Aide à Domicile réalise une visite à domicile, gratuite, pour évaluer les besoins et vous renseigner sur le service le plus adapté à votre situation ou celle de votre proche.

ADAR44 Antenne de St Nazaire : 7 rue de l'Étoile du Matin, 44600 St Nazaire.

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur rdv à domicile.

Contact : 02 40 16 90 05 ou relationclient@adar44.com

www.adar44.com

RÉTROSPECTIVE DU SECOURS POPULAIRE

Les bénévoles du Secours Populaire de La Chapelle des Marais vous souhaitent une TRÈS BELLE ANNÉE 2024 !

Nous avons passé une année formidable à MAYA, notre espace solidaire où nous vous retrouvons, tous les mercredis et les samedis de 10 h à 16 h. Vous nous rendez visite, vous venez apporter des dons, vous trouvez des merveilles, la solidarité fonctionne bien à La Chapelle des Marais ! **Continuez à AIDER pour nous permettre d'AIDER !**

Cette année 2023 s'est bien terminée, et nombreux sont les partenaires qui ont voulu contribuer à donner pour les familles que nous recevons du côté de l'alimentaire.

De plus :

- 50 personnes ont assisté au « Cabaret Christmas Show » à Rezé ;
- Les écoles privées et le CME de Ste-Reine-de-Bretagne nous ont offert des « boîtes de Noël » ;
- L'agence ORPI d'Herbignac et le Super U de La Chapelle des Marais ont organisé des collectes de jouets pour nous ;
- Nous avons offert des places de cinéma aux familles (enfants et adultes) ;
- Les coiffeuses de La Chapelle des Marais ont renouvelé leur engagement pour une coupe de cheveux, moment tellement agréable ;
- Nous avons offert un panier festif et gourmand dans un joli sac isotherme ;
- Sans oublier un bon d'achat pour les fêtes et les jouets !

Merci à tous les généreux donateurs qui nous ont apporté leur don financier.



C'EST REPARTI À L'ADAMAC



Depuis mi-septembre, l'atelier poterie accueille 16 nouveaux potiers en herbe. Continuant d'accueillir des amateurs de toute la presqu'île et même au-delà, cette année 10 Marais Chapelains sont arrivés et complètent notre effectif de 80 adhérents.

Ils s'initient tous les mercredis avec Annick et Jacques, nul doute qu'ils seront très vite capables de venir seul à l'atelier après avoir acquis les bases du modelage et quelques techniques. Cette année, l'ADAMAC a refusé des personnes qui souhaitaient adhérer, c'est une première !

L'ADAMAC a ouvert également une section dessin-peinture avec Michelina qui propose ses compétences le lundi, bénévolement elle aussi.

Résolument ouverte vers l'extérieur, l'association accueille des jeunes pendant les vacances scolaires et dès octobre c'est « La Maison de l'Enfance de La Chapelle » qui est venue mettre les mains dans la terre.

L'EHPAD de La Chapelle revient à nouveau cette année, rejoint par celui de St Lyphard qui a souhaité proposer l'activité « terre » à ses résidents. Nos bénévoles ont répondu présents une fois encore !

Nous vous inviterons bien sûr, comme tous les ans, à notre exposition-vente, accompagnée d'animations autour de la terre, enrichie des dessins cette année sans doute, au printemps, à l'espace la Rivière de Camerun.

Contact : jactebo@gmail.com



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Notre assemblée générale s'est tenue le 25 novembre en présence d'une trentaine d'adhérents. La synthèse des actions et activités de la période a été présentée, avec deux temps forts : la réception des amis anglais du 10 au 14 mai et la reprise des cours d'anglais tous les jeudis.

La nouvelle session 2023/2024 a commencé en décembre. Une douzaine de personnes s'entraînent chaque semaine à la langue de Shakespeare dans une ambiance studieuse et conviviale. Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment.

Contact : 06 26 56 61 14

En prévision pour les deux années à venir se profile l'organisation de notre voyage à Ingleton en 2025.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié et de la diffusion d'un diaporama du 30ème anniversaire de notre jumelage.



COMITÉ DE FOIRE : SAVE THE DATE

C'est avec grand plaisir que le Comité de Foire de La Chapelle des Marais, vous annonce la tenue de sa 38^e Foire Exposition qui se déroulera au Complexe Sportif de la Perrière, **du vendredi 26 avril au dimanche 28 avril 2024.**

De nombreux exposants seront ravis de vous présenter leurs activités.

Animations pour petits et grands.

Entrée gratuite et restauration sur place.

Contact exposant : Comité de Foire

M. COCHET Xavier : 06 14 55 49 94

Mail : foireexpositioncdm@gmail.com

Facebook : Foire Exposition - La Chapelle des Marais



Photo - KEY DRONE - La Chapelle des Marais

L'OUTIL EN MAIN

ECHANGER & TRANSMETTRE : quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans. L'outil en main a pour but l'initiation des jeunes, à Férel, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, par 58 femmes et hommes de métier, professionnels à la retraite ou passionnés, avec de vrais outils dans de vrais ateliers.



L'impact de l'outil en main à Férel :

- Découvrir l'intelligence de la main dans les ateliers.
- Valoriser tous les métiers manuels, dont les métiers d'art.
- Améliorer l'orientation des jeunes.
- La solidarité et le lien social entre les générations.
- Transmettre les savoir-faire aux jeunes.
- Faire vivre le lien intergénérationnel sur le territoire.
- L'outil en main se positionne comme un révélateur de talents pour les jeunes.

Contact : Gilbert THOBIE

Tél. : 06 77 15 19 27

Mail : gilbert.thobie@orange.fr



CLUB DE PÉTANQUE DU MARAIS

Le club Pétanque du Marais propose aux personnes désireuses de pratiquer la pétanque, en loisir ou en compétition, de venir découvrir cette activité dans la zone sportive de La Chapelle des Marais le mercredi à partir de 15h ou le samedi à partir de 14h.

Président : Jacques TESSIER

Tél. : 06 32 26 60 85

SPECTACLE REVIVAL

Le groupe de danse « REVIVAL » composé de danseuses et danseurs de Missillac, La Chapelle des Marais, St-Gildas des Bois, Guenrouët et Nivillac vous propose son prochain spectacle de danse qui aura lieu le **samedi 13 avril 2024 à 20h30** à l'espace culturel de La Garenne à Missillac. En 1ère partie, Jean RUAUD un conteur connu et réputé ouvrira la soirée. Réservez déjà cette date.



JOURNÉE DE NOËL À LA MAM ABRACADABRA

Le samedi 9 décembre, les assistantes maternelles de la MAM Abracadabra proposaient une journée des enfants sur le thème de Noël.

Au programme : une tombola, des structures gonflables pour s'amuser, une pêche à la ligne, un espace restauration et bien sûr, la visite du Père Noël !

LA FÊTE D'AUTOMNE DU CABAS BRIÉRON : UNE RÉUSSITE !

Le samedi 14 octobre se déroulait la quatrième Fête d'Automne sur l'Esplanade Bernard LEGRAND. Organisée par le Cabas Briéron en partenariat avec l'Amicale Laïque et le Coupis, cette manifestation fut encore cette année une réussite.

Les multiples animations (pressage des pommes, marché de producteurs, ateliers pour les enfants, musique, contes, café-souvenir, troc-plantes, ateliers, concert, balades à dos d'ânes) ont attiré de nombreux marais chapelains de toutes les générations. À l'organisation et à l'animation de cette journée, on a pu rencontrer les écoles, la maison de retraite, Le Coupis, L'Amicale laïque, les musiciens de Tal ar Yeun et Michel notre veuzou local, la médiathèque, les producteurs locaux...et bien sûr la mairie avec son aide technique et logistique. Que tous soient ici remerciés pour leur contribution à la réussite de cette fête.

Le C.A.B.A.S. Briéron (*Collectif d'Achats Biologiques Alternatifs et Solidaires*) est un groupement d'achat, situé à La Chapelle des Marais, destiné à approvisionner ses membres en produits issus d'une production éthique, biologique et/ou locale. Quelques places sont encore disponibles.

Renseignements et inscriptions :

Site : cabasbrieron.fr

Tél. : 06 86 45 12 15





BRIÈRE TENNIS DE TABLE

Dark Ping le samedi 27 janvier 2024, de 18h à 00h, au Complexe sportif de La Chapelle des Marais.

Tenue fluo conseillée, prêt de raquettes et bracelets lumineux.

Entrée : 5,00€ sur réservation.

Restauration sur place (crêpes, galettes), bar, confiseries.

Jérémy : 06 64 90 85 53

Benoît : 06 04 06 92 25

Facebook : Brière Tennis de Table

LES PROJETS DE L'OASB

L'OASB est une association intercommunale regroupant 8 communes de La Carène hors St Nazaire et Pornichet : Montoir de Bretagne, Donges, Besné, Trignac, St Malo de Guersac, St Joachim, La Chapelle Des Marais, St André des Eaux, œuvrant en faveur du sport pour tous. Partenaire privilégié des éducateurs sportifs du département, l'OASB permet un accompagnement financier et humain lors des différents projets sportifs des éducateurs.

En 2024, l'OASB a pour objectif de proposer deux nouvelles activités sportives :



- **Le Sport Senior Actif** : initiation aux multisports de pleine nature pour les adultes de + de 60 ans. En partenariat avec l'animation sportive départementale (ASD), les éducateurs vont proposer à partir du 5 octobre des séances gratuites de sport de pleine nature. Inscription possible tout au long de l'année.

Les séances ont lieu sur les différentes communes de La Carène (hors St Nazaire et Pornichet) les jeudis ou vendredis matin selon les activités.

Au programme : découverte et initiation aux différentes activités comme le Canoë-Kayak, l'Escalade, la Course d'orientation, le Golf, le Vtt et le Paddle.

Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, contactez nous par mail ou par téléphone :

Nicolas DRÉAN,
éducateur sportif départemental
Mail : nicolas.drean@loire-atlantique.fr
Tél. : 06 87 72 48 96

Amandine PAROUTY,
éducatrice sportive OASB
Mail : oasb44@gmail.com
Tél. : 06 13 36 65 45

- **Le Sport, Activité Physique Adaptée** : à destination des personnes en parcours de reprise d'activités physiques.

Dans une ambiance conviviale et bienveillante, l'éducateur sportif vous propose des séances de renforcement musculaire et de découverte sportive.

Les séances ont lieu tous les lundis de 10h45 à 11h45 au complexe sportif de La Chapelle des Marais (salle polyvalente) depuis le 2 octobre.

Adhésion annuelle : 50€

À partir de janvier 2024, un deuxième créneau ouvrira sur la commune de St André des Eaux. Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, contactez nous par mail ou par téléphone :

Amandine PAROUTY,
éducatrice sportive OASB
Tél. : oasb44@gmail.com
Tél. : 06 13 36 65 45



Calendrier des manifestations 2024

(Sous réserve de modifications par les associations)

JANVIER

Vendredi 26	« Les Trois Mousquetaires : Milady », Cinémarais - Salle Krafft, à 20h30
Samedi 27	Dark Ping, Brière Tennis de Table - Salle polyvalente, de 18h à 00h
	« Chasse gardée », Cinémarais - Salle Krafft, à 20h30
Dimanche 28	Jeux de société, APEL - Salle polyvalente, de 14h à 18h

FÉVRIER

Samedi 3	Tournoi de palet, Club de Palets - Salles 2, 4 et dojo
Samedi 17	Fest-Noz, Le Coupis - Salle polyvalente
Vendredi 23	« La Tresse », Cinémarais - Salle Krafft, à 20h30
Samedi 24	« Cocorico », Cinémarais - Salle Krafft, à 20h30
Mercredi 28	« Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci », Cinémarais - Salle Krafft, à 20h30

MARS

Samedi 9	Soirée 35 ans du Club, FCCM - Salle polyvalente, à partir de 18h30
Dimanche 10	Journée LEGO, Amicale Laïque - Salle polyvalente
Dimanche 17	Marche et course de 5km, APEL - En extérieur
Samedi 16, dimanche 17 et mercredi 20	Représentations « Jeunes », Théâtre La Galère - Salle Krafft
Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24	Représentations, Théâtre La Galère - Salle Krafft
Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31	Représentations, Théâtre La Galère - Salle Krafft

AVRIL

Lundi 1er	Tournoi de football U7 / U9, FCCM - Terrains de football
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7	Week-end Fest-Noz, Le Coupis - Salle polyvalente
Dimanche 14	Troc de plantes, Le Cabas Briéron - Espace La Chaumière
	Vide grenier, APEL - Lieu non défini
Samedi 20	Tournoi de football U11 / U13, FCCM - Terrains de football
Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28	Foire Exposition, Le Comité de Foire - Complexe sportif

MAI

Samedi 4	Biathlon, Amicale Laïque - Esplanade B. Legrand
Dimanche 19	Tournoi de basket Sixte Mste, BCMC - Complexe sportif
Samedi 25	Fête des Sports et Forum des Associations, OMS et OMVA - Complexe sportif

JUIN

Samedi 1	Tournoi de palet, Club de Palets - Salle 4
Dimanche 9	Élections européennes, Mairie - Salle polyvalente
Vendredi 14	Fête de la Musique, Commission « Événementiel » - Esplanade B. Legrand
Samedi 15	Kermesse École Ste Marie, APEL - Terrain municipal du complexe sportif
Samedi 29	Fête de l'École Les Fifendes, Amicale Laïque - École Les Fifendes

Retrouvez l'actualité de la commune sur nos différents supports :



Facebook :
La Chapelle des Marais, Ma Ville



Site internet :
lachapelledesmarais.fr



Application City All :
La Chapelle des Marais